



Formulaire de demande

Institution/Organisation :		
Personne ressource :		
Adresse :		
Téléphone :	Télécopieur :	Courriel :
Titre de l'initiative :		
Description de l'initiative :		
Date et heure :	Durée :	
Lieu :		
Profil de la clientèle :	# participants : # personnes ressources :	
Raison de l'initiative :		
Activités parallèles :		
Outils de promotion :		
Contribution du CNFS proposé :		
Reconnaissance du CNFS proposé :		

Est-ce qu'une demande semblable a été faite à l'un des départements de l'Université Laurentienne?

Oui Non

Si oui, spécifiez :

Réservé à la coordination

Approbation Oui Non

Notes :

Signature : _____ Date : _____

Rapport soumis 15 jours suivant l'initiative : Oui Non

*N.B. Joindre une copie du plan d'activité et un sommaire des prévisions budgétaires.
Une réponse sera donnée dans un délai de 15 jours ouvrables.*

Processus de demande d'appui financier du CNFS

Préambule

Les gestionnaires du CNFS sont redevables à Santé Canada et les fonds sont administrés selon les directives transmises lors de la signature de chaque entente.

Les prévisions budgétaires sont soumises à Santé Canada pour chaque année fiscale et des rapports quadrimestriels sont préparés et aussi soumis à Santé Canada. Chaque dépense doit correspondre aux prévisions budgétaires et être justifiées dans le cadre des objectifs que le CNFS s'est fixés pour chacun des axes du plan d'action en cours.

Afin de gérer efficacement et équitablement les fonds affectés à chaque programme du CNFS, le bureau administratif du CNFS peut appuyer les initiatives qui suivront le processus suivant.

Les demandes d'appui financier et de commandite doivent être soumises par écrit au moins 5 semaines avant la tenue de l'initiative.

- Les demandes seront évaluées et une réponse écrite suivra dans les 15 jours.
- Les dépenses engagées envers l'initiative sont la responsabilité du demandeur.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour des achats qui n'auront pas été approuvés par écrit par le coordinateur.

Reconnaissance

Toutes les initiatives recevant l'appui du CNFS s'engagent à reconnaître la collaboration du CNFS et de Santé

Canada selon une formule convenant à la nature et à l'envergure de l'initiative.

Par exemple :

« La production de ce ??? a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de Santé Canada. », « Santé Canada a contribué financièrement à la production de ce/cette ??? », « Ce projet a pu être accompli grâce au financement versé par Santé Canada. », « C'est grâce à une contribution financière de Santé Canada que ce projet a pu être réalisé. »

"The production of this document was made possible thanks to funding from Health Canada.", "The CNFS initiatives are made possible thanks to funding from Health Canada.", "This initiative (or project) was made possible thanks to funding from Health Canada.", "Health Canada has contributed financially to the production of this research. "

Logo de Santé Canada



Santé
Canada

Health
Canada

Avertissement

Selon notre accord avec Santé Canada toutes publications doivent porter l'avertissement suivant : « Les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de Santé Canada », “The views expressed in this document do not reflect inevitably the views of Health Canada.”, “The views expressed in this article do not necessarily reflect the views of Health Canada. “.

Rapport

Un rapport de l'initiative doit être soumis au bureau du CNFS dans les 15 jours suivant l'initiative.